

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****PROCLAIM ELITE****Système implantable non rechargeable de
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 13 juin 2023**

Faisant suite à l'examen du 13 juin 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 13 juin 2023

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du système implantable non rechargeable de neurostimulation médullaire PROCLAIM ELITE détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3437476	Neurostimulateur médullaire, ABBOTT / ST JUDE, PROCLAIM ELITE, système complet + access	PROCLAIM 5 ELITE : 3660 PROCLAIM 7 ELITE : 3662 Clé dynamométrique : 1101 Calibre de poche, deux bouchons de connecteur : 1111 Télécommande patient : 3883 (hardware) - 3875 (application contrôleur patient) Câble de charge, étui de protection Aimant de contrôle : 1210
3423155	Neurostimulateur médullaire, renouvellement, ABBOTT / ST JUDE, PROCLAIM ELITE	PROCLAIM 5 ELITE : 3660 PROCLAIM 7 ELITE : 3662

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

PROCLAIM ELITE, 13 juin 2023

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr